

SULPHUR, CLASS 4.1
UN1350, P.G. III

CONTENU NET: 22.68 KILOGRAMMES

BARTLETT MICROSCOPIC

Au Soufre Mouillable
AGRICOLE
PRINCIPE ACTIF: 92% SOUFRE

NO. D'HOMOLOGATION 873 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas respirer le produit en poudre ou pulvérisé. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon, avant de manger ou de fumer. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou tout autre plan d'eau. Éviter la contamination des aliments et de la nourriture. Portez des lunettes ou un masque facial, des gants résistants aux produits chimiques, un chapeau, une chemise à manches longues, des pantalons longs et des bottes de caoutchouc durant le mélange/remplissage, l'application, le nettoyage et les activités de réparation. Ne pas entrer ou laisser les employés entrer dans la zone traitée au moins 24 heures après l'application. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact sur la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de projection dans les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DÉCONTAMINATION/ÉLIMINATION: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

GESTION DE LA RÉSISTANCE: Pour la gestion de la résistance, s.v.p., notez que le soufre mouillable Microscopic Sulhur contient un fongicide de Groupe M. Toute population de champignons peut contenir des espèces naturellement résistantes au Soufre et aux autres fongicides de Groupe M. Une perte graduelle ou totale sur le contrôle des maladies peut survenir au fil du temps, si ces fongicides sont utilisés constamment dans les mêmes parcelles. Pour retarder une résistance au fongicide:

- L'utilisation d'un fongicide devrait être basée sur un programme de lutte intégrée qui inclut du dépistage, de l'information sur l'historique des pesticides utilisés et des rotations de culture, et doit considérer ces pratiques de contrôle culturales, biologiques et/ou chimiques.
- Suivre et évaluer les populations de champignons traitées pour tout signe de développement de résistance.
- Si la maladie continue à se développer après un traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose. Cesser d'utiliser ce produit, et utiliser un autre fongicide qui a un mode d'action différent, si disponible.
- Contacter votre spécialiste régional ou un technicien certifié pour toutes recommandations additionnelles sur la gestion de la résistance d'un pesticide et/ou sur la lutte intégrée d'une culture en particulier ou des maladies si rattachant.
- Pour de plus amples informations et pour rapporter des cas de résistance potentielle, contactez N.M. Bartlett Inc. au 1-800-263-1287 ou sur notre site web: www.bartlett.ca.

COMPATIBILITÉ: Ce produit est compatible avec la plupart des fongicides et insecticides d'utilisation courante, sauf le DNOC (Elgetol) et l'huile.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MODE D'EMPLOI

Les dosages recommandés ci-dessous sont basés sur une pulvérisation diluée de 1000 L par ha ou en kg par ha. Le soufre microscopique peut être utilisé à faible volume ou en pulvérisations concentrées en augmentant le dosage pour appliquer la même quantité de produit à l'hectare normalement utilisée pour la pulvérisation en mélanges dilués. N 'APPLIQUEZ PAS PAR AVION. Respectez les périodes de traitement recommandées dans chaque province. NE PAS APPLIQUER SI DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES (SUPÉRIEURE À 26 C) ET UN HAUT TAUX D'HUMIDITÉ PRÉVALENT OU SONT PRÉVUS POUR LES TROIS JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT. NE PAS UTILISER DE SOUFRE DANS LES TRENTE JOURS SUIVANT UN TRAITEMENT À L'HUILE OU À LA BOUILLIE BORDELAISE. Ne pas faire plus que 8 applications par saison. Ne pas appliquer par temps calme ou lorsque le vent est très violent. Application avec arroseuse pneumatique : Ne pas diriger les jets au-dessus des plantes à traiter. Fermez les jets extérieurs à la fin des rangs et sur les rangs de bordure. Ne pas appliquer si la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h, mesuré à l'extérieur de la parcelle traitée, du côté des vents dominants.

MALADIES DES ARBRES

DOSAGE/MÉTHODE

POMME, POIRE
Blanc (Mildiou)
Tavelure

Appliquer 6.5 kg par 1000 L (19.5 kg par ha) au stade pré-floraison, calice et première couverture. Réduire à trois kg par 1000 L (9 kg par ha) si le temps chaud menace. Pour les traitements ultérieurs, appliquer 3.5 kg - 4.5 kg par 1000 L (10.5 kg-13.5 kg parha) selon la gravité du Blanc et la température.

PECHE
Pourriture brune
Tavelure

Appliquer 6.5 kg par 1000 L (19.5 kg par ha) en programme régulier commençant au stade bouton rose avancé. Répéter juste avant et pendant la cueillette si temps humide.

PRUNE, PRUNEAU
Pourriture brune
Nodule noir

Appliquer 6.5 kg par 1000 L (19.5 kg par ha) en programme régulier commençant à la chute des sépales. Répéter juste avant et pendant la cueillette si temps humide.

CERISE DOUCE
Pourriture brune

Appliquer 6.5 kg par 1000 L (19.5 kg par ha) en programme régulier, de la floraison à la cueillette. Répéter pendant la cueillette si temps humide.

CERISE AMÈRE
Pourriture brune
Blanc (Mildiou)

Appliquer 6.5 kg par 1000 L (19.5 kg par ha) à la floraison. Si le Blanc est un problème, appliquer 3.5 kg par 1000 L (10.5 kg par ha) au stade première, deuxième et troisième couverture.

RAISIN
Blanc (Mildiou)

Appliquer 4.5 kg/100 L après la floraison, vaporisez sur les variétés de "Agawam-Seneca et Seibel". Ne pas utiliser sur les variétés de "Concord-Foch, Van Buren ou d'autres variétés de raisins sensibles au soufre. Appliquez 6 kg/1000 L à la première, deuxième et les vaporisations suivantes. Cessez l'application 21 jours avant la récolte des raisins à vins.

TABLEAU 1.

Cette table désigne les zones tampons qui sont requises entre le lieu d'application et la limite la plus proche, dans la direction du vent, des habitats sensibles d'eau douce (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les prairie potholes, les criques, les marécages, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuarien/marin.

MÉTHODE D'APPLICATION

CULTURE

ZONES TAMPONS (METRES) POUR LA PROTECTION DES HABITATS AQUATIQUES

Pulvérisateur
Pneumatique

Cerise douce
Cerise amer
Prune
Pêche
Pomme
Poire
Pruneau
Raisin

5

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administer un traitement symptomatique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : Ne pas appliquez directement sur les habitats aquatiques (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les points d'eau, les criques, les marais, les cours d'eau, les réserves d'eau et les terres humides) et les habitats marins/estuariens. Ne pas contaminez l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

POUR COMBATTRE LE BLANC SUR LES TOMATES DE SERRE

NOTE A L'ACHETEUR/UTILISATEUR: LIRE L'ÉNONCÉ SUIVANT AVANT D'UTILISER LE PRÉSENT PRODUIT

A DES FINS SPÉCIALES: Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'utilisation décrite plus bas élaboré par des personnes autres que N. M. Bartlett Inc. et accepté pour homologation par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités. N. M. Bartlett Inc. elle-même ne fait aucune représentation et ne fournit aucune garantie relativement aux allégations concernant le rendement (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour ce produit lorsqu'il est utilisé comme décrit plus bas.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument toutes les responsabilités inhérentes et s'engagent à ne pas tenir N. M. Bartlett Inc. responsable de toute allégation fondée sur l'efficacité et la phytotoxicité pour ce qui est des usages l'usage décrit plus bas.

Portez des lunettes ou un masque facial, un respirateur approuvé NIOSH, des gants résistants aux produits chimiques, un chapeau, une chemise à manches longues, des pantalons longs et des bottes de caoutchouc durant le mélange/remplissage, l'application, le nettoyage et les activités de réparation. Ne pas entrez ou laissez les employés entrer dans la zone traitée au moins 24 heures après l'application.

MODE D'EMPLOI

CULTURE/MALADIE

DOSAGE/MÉTHODE

TOMATE DE SERRE
Blanc (Mildiou)

Appliquer 750 g / 1000 L d'eau/ha; délai d'un jour avant la récolte; maximum de 10 applications par cycle de culture. Appliquer chaque semaine dès l'apparition des premiers symptômes et durant les conditions propices à la maladie; deux applications suffiront peut-être à combattre la maladie chaque fois qu'elle se manifeste; peut causer une légère phytotoxicité des feuilles.

POUR SUPPRIMER LE BLANC SUR LES PIMENTS EN SERRE

NOTE À L'ACHETEUR/UTILISATEUR: LIRE L'ÉNONCÉ SUIVANT AVANT D'UTILISER LE PRÉSENT PRODUIT À DES FINS SPÉCIALES :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'utilisation décrite plus bas élaboré par des personnes autres que N.M. BARTLETT INC. et accepté pour homologation par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités. N.M. BARTLETT INC. ne fait aucune représentation et ne fournit aucune garantie relativement aux allégations concernant le rendement (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour ce produit, lorsqu'il est utilisé sur la culture énumérée comme décrit plus bas.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument toutes les responsabilités inhérentes et s'engagent à ne pas tenir N.M. BARTLETT INC. responsable de toutes allégations fondées sur l'efficacité et la phytotoxicité pour ce qui est des usages décrits plus bas.

Portez des lunettes ou un masque facial, un respirateur approuvé NIOSH, des gants résistants aux produits chimiques, un chapeau, une chemise à manches longues, des pantalons longs et des bottes de caoutchouc durant le mélange/remplissage, l'application, le nettoyage et les activités de réparation. Ne pas entrez ou laissez les employés entrer dans la zone traitée au moins 24 heures après l'application.

MODE D'EMPLOI

CULTURE/MALADIE

DOSAGE/MÉTHODE

PIMENTS EN SERRE
Oïdium (Maladie du Blanc)

Appliquer 543-760g / 1000 L d'eau/ha; (appliquer au besoin; ne pas dépasser 10 applications par saison de croissance; appliquer à un intervalle minimum de 14 jours.)

POUR COMBATTRE LE BLANC SUR CANNABIS (MARIHUANA) PRODUIT COMMERCIALEMENT À L'INTÉRIEUR

NOTE A L'ACHETEUR/UTILISATEUR: LIRE L'ÉNONCÉ SUIVANT AVANT D'UTILISER LE PRÉSENT PRODUIT

A DES FINS SPÉCIALES: Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'utilisation décrite plus bas élaboré par des personnes autres que N. M. Bartlett Inc. et accepté pour homologation par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités. N. M. Bartlett Inc. elle-même ne fait aucune représentation et ne fournit aucune garantie relativement aux allégations concernant le rendement (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour ce produit lorsqu'il est utilisé comme décrit plus bas.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument toutes les responsabilités inhérentes et s'engagent à ne pas tenir N. M. Bartlett Inc. responsable de toute allégation fondée sur l'efficacité et la phytotoxicité pour ce qui est des usages l'usage décrit plus bas.

Portez des lunettes ou un masque facial, un respirateur approuvé NIOSH, des gants résistants aux produits chimiques, un chapeau, une chemise à manches longues, des pantalons longs et des bottes de caoutchouc durant le mélange/remplissage, l'application, le nettoyage et les activités de réparation. Ne pas entrer ou laissez les employés entrer dans la zone traitée au moins 24 heures après l'application.

MODE D'EMPLOI

CULTURE/MALADIE

Cannabis (marihuana)

produite

commerciallement

à l'intérieur

Blanc (*Sphaerotheca macularis*)

DOSAGE/MÉTHODE

Appliquer 750 g / 1000 L d'eau/ha; maximum de 10 applications par cycle de culture. Appliquer chaque semaine dès l'apparition des premiers symptômes et durant les conditions propices à la maladie; deux applications suffiront peut-être à combattre la maladie chaque fois qu'elle se manifeste.

N.M. BARTLETT INC., 4509 BARTLETT RD., BEAMSVILLE, ONTARIO L0R 1B1